

FIN DES RATICIDES

La Ville en arrête la distribution

La Ville de Châtellerault vient d'acter l'arrêt de la distribution de raticides à ses administrés au 1^{er} janvier 2023.

Cette décision a été prise car ces produits représentent un risque pour la santé, notamment avec une mauvaise utilisation du produit par l'utilisateur (intoxication chez l'homme et les animaux de compagnie), et l'environnement (pollution des sols, des nappes, contamination de la chaîne alimentaire).

Le service communal d'hygiène et de santé de Châtellerault se tient à la disposition des usagers pour les accompagner dans leurs démarches de dératisation.

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr

ville-chatellerault.fr

